



Demande de permis de construire ou de démolir

Liste requis par le demandeur

- ☐ Demande de Permit complete
- ☐ Acte de Cession
- ☐ Plan d'Étage Proposés pour toute Application soumise
- ☐ Évaluation CNS – Planification et d'Ingénierie
(Référer à l'annexe 3 article # 5) du permis de système septique

Les frais applicables seront recueillis lorsque le permis sera émis et ramassé au bureau de la CNS à Finch.

Les documents et l'information requise ci-mentionnés non complétés ou non soumis peuvent retarder le processus d'approbation.



Demande de permis de construire ou de démolir

Cette formule est autorisée en vertu du paragraphe 8 (1.1) de la Loi de 1992 sur le code du bâtiment

Réservé à l'usage de l'autorité principale

Numéro du permis : _____ Date de réception : _____

Numéro de rôle: _____

Demande présentée à : _____ **CONSERVATION DE LA NATION SUD** _____

Renseignements sur le projet

Numéro du bâtiment, nom de la rue		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Numéro de plan/autre description	
Valeur du projet estimée à \$		Aire des travaux (m ²)	

Objet de la demande

Construction neuve	Addition à un bâtiment existant	Modification/ réparation	Démolition	Permis conditionnel
Usage proposé du bâtiment		Usage actuel du bâtiment		

Description des travaux proposés

Demandeur Le demandeur est : le propriétaire, ou le représentant autorisé du propriétaire

Nom de famille	Prénom	Société par actions ou en nom collectif	
Adresse complète (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Province	Courriel
Numéro de téléphone ()	Télécopieur ()	Téléphone cellulaire ()	

Propriétaire (s'il diffère du demandeur)

Nom de famille	Prénom	Société par actions ou en nom collectif	
Adresse complète (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Province	Courriel
Numéro de téléphone ()	Télécopieur ()	Téléphone cellulaire ()	

Constructeur (facultatif)

Nom de famille	Prénom	Société par actions ou en nom collectif (le cas échéant)	
Adresse complète (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot/concession



**SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD**

Municipalité	Code postal	Province	Courriel
Numéro de téléphone ()	Télécopieur ()	Téléphone cellulaire ()	
Tarion Warranty Corporation (Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario)			
Les travaux proposés visent-ils la construction d'un logement neuf au sens de la <i>Loi sur le régime de garanties des logements neufs de l'Ontario</i> ? Dans la négative, passer à la section G.		Oui	Non
L'inscription est-elle requise aux termes de la <i>Loi sur le régime de garanties des logements neufs de l'Ontario</i> ?		Oui	Non
Si la réponse à ii) est « oui », préciser le(s) numéro(s) d'inscription : _____			
Annexes exigées			
Joindre l'Annexe 1 (une formule pour chaque personne qui examine les activités de conception et en accepte la responsabilité).			
Joindre l'Annexe 2 si la demande porte sur la construction sur place, l'installation ou la réparation d'un système d'égouts.			
Demande complète et conforme à la législation applicable			
La présente demande est conforme à toutes les exigences des alinéas 1.3.1.3. (5) (a) à (d) de la Division C du Code du bâtiment (la demande est présentée sur la formule correcte par le propriétaire ou son représentant autorisé, tous les champs pertinents de la formule et des annexes exigées ont été remplis, et toutes les annexes exigées sont jointes à la demande).	Oui	Non	
Au moment où la demande est présentée, tous les droits prescrits par le règlement municipal, la résolution ou le règlement applicable, pris en application de l'alinéa 7(1) c) de la <i>Loi de 1992 sur le code du bâtiment</i> , ont été payés.	Oui	Non	
La demande est accompagnée de tous les plans et devis prescrits par le règlement municipal, la résolution ou le règlement applicable, pris en application de l'alinéa 7(1) b) de la <i>Loi de 1992 sur le code du bâtiment</i> .	Oui	Non	
) La demande est accompagnée de tous les renseignements et documents prescrits par le règlement municipal, la résolution ou le règlement applicable, pris en application de l'alinéa 7(1) b) de la <i>Loi de 1992 sur le code du bâtiment</i> , qui permettent au chef du service du bâtiment de déterminer si les travaux de construction ou de démolition proposés contreviendront à une disposition quelconque de la législation applicable.	Oui	Non	
) Les travaux de construction ou de démolition proposés contreviendront à une disposition quelconque de la législation applicable.	Oui	Non	
Déclaration du demandeur			
Je soussigné(e) _____ atteste que :			
(nom en lettres moulées)			
Les renseignements fournis dans cette demande, y compris dans ses annexes, dans les plans et devis et dans tout autre document qui y est joint, sont exacts au mieux de ma connaissance.			
Si le propriétaire est une société par actions ou en nom collectif, j'ai les pouvoirs d'en engager la responsabilité.			

Date		Signature du demandeur	

Les renseignements personnels contenus dans cette formule et dans ses annexes sont recueillis en vertu du paragraphe 8 (1.1) de la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment de l'Ontario* et seront utilisés aux fins de l'administration et l'application de cette loi. Toute question relative à la collecte de renseignements personnels peut être adressée a) au chef du service du bâtiment de la municipalité ou de la municipalité de palier supérieur à laquelle cette demande est adressée ou b) à l'inspecteur ayant les pouvoirs et les fonctions d'un chef du service du bâtiment à l'égard des systèmes d'égouts ou des installations de plomberie pour la municipalité de palier supérieur, le conseil de santé ou l'office de protection de la nature à qui cette demande est adressée ou c) au directeur du bâtiment et de l'aménagement, ministère des Affaires municipales et du Logement, 777, rue Bay, 2^e étage, Toronto (Ontario) M5G 2E5 – 416 585-6666.



ANNEXE 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE CONCEPTEUR

Utiliser une formule pour chaque personne* qui examine des activités de conception en rapport avec le projet et en assume la responsabilité.

Numéro du bâtiment, nom de la rue		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Numéro de plan/autre description	
B. Personne qui examine des activités de conception en rapport avec le projet et en assume la responsabilité			
Nom		Firme	
Adresse complète (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Province	Courriel
Numéro de téléphone ()	Télécopieur ()	Téléphone cellulaire ()	
C. Activités de conception exercées par la personne identifiée à la section B. [Code du bâtiment, tableau 3.5.2.1 de la Division C]			
☐ Maison	☐ CVC – Maison	☐ Structure du bâtiment	
☐ Petits bâtiments	☐ Installations techniques du bâtiment	☐ Plomberie – Maison	
☐ Grands bâtiments	☐ Détection, éclairage et électricité	☐ Plomberie – Tous bâtiments	
☐ Bâtiments complexes	☐ Protection contre l'incendie	☐ Systèmes d'égouts sur place	
Description des travaux du concepteur			
D. Attestation du concepteur			
Je soussigné(e) _____ atteste que (cocher la case appropriée) : (nom en lettres moulées)			
☐ J'ai examiné les activités de conception au nom d'une firme inscrite, conformément à l'article 3.2.4 de la Division C du code du bâtiment, et j'en accepte la responsabilité. Je possède les qualités requises et la firme est inscrite, dans les catégories appropriées. NICB de la personne signataire : _____ NICB de la firme : _____			
☐ J'ai examiné la conception et j'en accepte la responsabilité, et je possède les qualités requises dans la catégorie appropriée en tant que « autre concepteur » aux termes de l'article 3.2.5 de la Division C du code du bâtiment. NICB du signataire : _____ Motif de l'exemption d'inscription : _____			
☐ Les activités de conception sont exemptées des exigences du code du bâtiment relatives à l'inscription et à la qualification. Base de l'exemption concernant l'inscription et la qualification _____			
J'atteste que :			
1. Les renseignements contenus dans cette annexe sont exacts, au mieux de ma connaissance.			
2. La firme a connaissance de cette demande et y consent.			
_____		_____	
Date		Signature du demandeur	



ANNEXE 2 : RENSEIGNEMENTS SUR L'INSTALLATEUR DU SYSTÈME D'ÉGOUTS

A. Renseignements sur le projet			
Numéro du bâtiment, nom de la rue			Numéro d'unité
Municipalité	Code postal	Numéro de plan/autre description	
B. Installateur du système d'égouts			
L'installateur du système d'égouts exerce-t-il des activités professionnelles incluant la construction sur place, l'installation, la réparation, la vérification, le nettoyage ou la vidange de systèmes d'égouts, conformément à l'article 3.3.1.1 de la Division C du Code du bâtiment?			
☐ Oui (Passer à la section C)	☐ Non (Passer à la Section E)		☐ Installateur inconnu au moment de la demande (Passer à la Section E)
C. Renseignements sur l'installateur inscrit (si la réponse à la section B est « oui »)			
Nom		Numéro d'identification (NICB)	
Adresse complète (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Province	Courriel
Numéro de téléphone ()	Télécopieur ()		Téléphone cellulaire ()
D. Renseignements sur le superviseur ayant les qualités requises (si la réponse à section B est « oui »)			
Nom du ou des superviseurs qualifiés		Numéro d'identification dans le cadre du code du bâtiment (NICB)	
E. Attestation du demandeur :			
Je soussigné(e) _____ en ma qualité de : (nom en lettres moulées) ☐ demandeur du permis de construire pour le système d'égouts. Si l'installateur est inconnu au moment de la demande, je présenterai une nouvelle Annexe 2 avant la construction, lorsque l'installateur sera connu; <u>OU</u> ☐ titulaire du permis de construire pour le système d'égouts, et je présente une nouvelle Annexe 2 maintenant que l'installateur est connu, atteste que : 1. Les renseignements contenus dans cette annexe sont exacts, au mieux de ma connaissance. 2. Si le propriétaire est une société par actions ou en nom collectif, j'ai les pouvoirs d'en engager la responsabilité. _____ Date Signature du demandeur			



ANNEXE 3 - RENSEIGNEMENTS REQUIS

1. Le formulaire de demande, les annexes 1 à 11 doivent être soumis en trois exemplaires.
2. Frais de dossier :
 - a) Systèmes de classe 2 et classe 3 et remplacement du réservoir : 372\$
 - b) Systèmes de classe 4 et 5 : < 4000 L / j : Systèmes nécessitant une maintenance annuelle : 811\$; autres systèmes 734\$
 - c) Systèmes de classe 4 et 5 : ≥ 4000 L / j et < 10 000 L / j : Systèmes nécessitant une maintenance annuelle : 1,178\$ autres systèmes: 1,071\$
 - d) Pour les certificats de modification (révisions), transferts de permis ou inspections supplémentaires, veuillez-vous référer à la grille tarifaire.
3. Classe 4, les frais n'inclura pas l'inspection de l'excavation, cette inspection sera considérée comme une inspection additionnel pour permettre le propriétaire l'option d'obtenir un ingénieurs certifiés ou CNS pour effectuer l'inspection d'excavation. L'ingénieur certifiés doit fournir un rapport d'inspection qui fera partie du processus du permit et approbation de CNS. Veuillez-vous référer à la grille tarifaire pour l'inspection additionnel.
4. Aucune demande ne sera traitée sans une copie de l'acte de transfert / cession ou d'un reçu d'impôt municipal et le dessin d'architecte de la propriété en question.
5. Toute modification ultérieure de la demande initiale nécessitera un certificat de modification de notre bureau et sera soumise à des frais – Alinéa 8. (12) (13) (14) de la Loi sur le code du bâtiment. Veuillez-vous référer à la grille tarifaire.
6. Si la propriété est située à proximité d'une voie navigable, ou dans une zone soumise à des glissements de terrain ou des pentes instables, prière de contacter le bureau de la planification et de l'ingénierie de la CNS ou la municipalité. Il se peut qu'un permis d'aménagement soit nécessaire - Alinéa 8. (2) (a) de la Loi sur le code du bâtiment.
7. La CNS recommande fortement qu'une clôture ou une protection équivalente encercle le puits d'essai ou la fosse septique / le bassin de rétention, jusqu'au placement du matériau de remblai, et que les couvercles d'accès des réservoirs soient toujours maintenus en place. La CNS et son agent ne seront en aucun temps tenus responsables de toute négligence relative à ces mesures de sécurité.
8. Les opérateurs / propriétaires du système d'égouts doivent le garder bien entretenu en tout temps afin que sa construction reste en conformité avec les exigences du Code du bâtiment de l'Ontario. La circulation de véhicules (y compris les motoneiges et les VTT) ne doit pas être autorisée sur le champ d'épuration. Ne laissez pas les gouttières se déverser dans l'unité de traitement ou les eaux de surface s'écouler vers le champ d'épuration - Alinéa 8.9.3.2. (1) (2) du Code du bâtiment de l'Ontario.
9. Le permis de système d'égouts sera périmé au bout de douze (12) mois de la date d'émission dudit permis - Alinéa 8. (10) (b) (c) de la Loi sur le code du bâtiment.
10. Tout drainage souterrain situé à moins de 8 mètres du champ d'épuration doit être retiré ou brisé afin d'empêcher l'entrée des effluents d'eaux usées dans les égouts. Table 8.2.1.6. B et alinéa 8.2.1.6. (2) du Code du bâtiment de l'Ontario.
11. Nous recommandons de respecter les distances suivantes par rapport aux arbres : 5 mètres pour ce qui est de l'érable à sucre, l'orme, le frêne et arbres à feuilles persistantes et à une distance de 8 mètres pour l'érable argenté, l'érable rouge, la famille des saules, des peupliers ou les grands arbres. Nous nous réservons le droit d'exiger une lettre du (de la) requérant(e) acceptant la responsabilité de tout dommage causé à ou par des arbres - Alinéa 8.9.3.2 (2) du Code du bâtiment de l'Ontario.
12. Le bâtiment sera situé, et le site de construction sera nivelé, de façon à empêcher toute accumulation d'eau au niveau ou à proximité du bâtiment et à ne pas nuire aux propriétés adjacentes - Alinéa 3.1.17.1 (1) du Code du bâtiment de l'Ontario.
13. Lorsque la tuyauterie risque d'être exposée à des conditions de gel, elle doit être protégée du gel (voir Annexe A), alinéa 7.3.5.5. (1) du Code du bâtiment de l'Ontario.

Signature du (de la) propriétaire

Date

Signature de l'agent (e) (le cas échéant)

Date

Demande de permis pour un réseau d'égout privé (Demande de permis de construire ou de démolir)



ANNEXE 4 INFORMATION SUR LE SOL ET LA NAPPE PHRÉATIQUE

(Profondeur minimale du puits de reconnaissance : 2 mètres)

OFFICE USE	À usage du bureau
Permit No.	Permits N° :
Date:	Date :
Applicant/Agent's name:	Nom de l'agent / du demandeur :
Date:	Date :
Time:	Heure :
Inspector:	Inspecteur :
Applicant/Agent's signature:	Signature de l'agent / du demandeur :
Inspector's signature:	Signature de l'inspecteur :
Legend	Légende
Soil Description	Description du sol
BR = BEDROCK	SR = Substrat rocheux
GWT = Ground Water Table	NP = Nape phréatique
HGWT = High ground water table	NMNP = Niveau maximal de la nappe phréatique
T = Percolation rate	T =Taux de percolation
M = Metres	M = Mètres
EG = Existing grade	Niveaux du sol



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD



SCHEDULE 4 – SOIL AND WATER TABLE INFORMATION

(Minimum depth of test pit: 2 metres)

Name of applicant/agent: _____ Date: _____ Time: _____ Applicant/agent's signature: _____			Inspector: _____ Date: _____ Time: _____ Inspector's signature: _____		
EG (.....)	Soil description	T	EG (.....)	Soil description	T
.5 m _____ 1.0 m _____ 1.5 m _____ 2.0 m _____	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____	.5 m _____ 1.0 m _____ 1.5 m _____ 2.0 m _____	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
EG (.....)	Soil description	T	EG (.....)	Soil description	T
.5 m _____ 1.0 m _____ 1.5 m _____ 2.0 m _____	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____	.5 m _____ 1.0 m _____ 1.5 m _____ 2.0 m _____	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
LEGEND BR = Bedrock HGWT = High ground water table EG = Existing grade GWT = Ground water table M = Metres T = Percolation rate					



ANNEXE 5 - DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT DE MODIFICATION

OFFICE USE	À l'usage du bureau
Permit No.	Permis N° :
Date:	Date :
TYPE OF WORK PROPOSED:	TYPE DE TRAVAIL PROPOSÉ :
New installation	Nouvelle installation
Replacement	Remplacement
Alteration	Modification
TYPE OF WATER SUPPLY (Identify all types)	TYPE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU (Identifier tous les types)
(Check applicable: P = Proposed or E = Existing)	(Cochez la case appropriée : P = Proposé ou E = Existant)
Drilled well:	Puits foré :
Sandpoint well:	Puits crépiné :
Dug/bored:	Creusé/foré à la tarière :
Municipal:	Municipal :
River intake:	Prise d'eau en rivière :
Other:	Autre :
DAILY SEWAGE DESIGN FLOW	CALCUL DU DÉBIT JOURNALIER D'EAUX USÉES
Bedrooms	Chambres à coucher
House (floor area) m ²	Maison (superficie) m ²
Persons	Personnes
Total fixture units (Schedule 7)	Nombre d'installations sanitaires (Annexe No 7)
Residential flow L/day	Débit résidentiel Litres/jour
Lot surface area	Superficie du terrain
DAILY DESIGN FLOW FOR OTHER OCCUPANCIES	Débit journalier d'eaux usées pour autres usages
L/day	Litres/jour
Detailed effluent flow calculations:	Détail du calcul du débit des effluents :
TYPE OF TREATMENT UNIT (TANK)	TYPE D'UNITÉ DE TRAITEMENT (RÉSERVOIR)
Proposed Existing	Proposé Existant
Volume L	Volume Litres
Manufacturer:	Fabricant :
Tertiary: model	Système tertiaire : modèle
Effluent Filter/Risers	Filtres / Regards de prélèvement des effluents
Make:	Marque
Model:	Modèle
TYPE OF SYSTEM	TYPE DE SYSTÈME
Class 2 – LEACHING PIT	Classe 2 – PUISARD D'ABSORPTION
Class 3 – CESSPOOL	Classe 3 – FOSSE SEPTIQUE
Class 4	Classe 4
Conventional/Chambers	Traditionnel / Chambres d'infiltration
Filter Media	Médias filtrants
Area Bed	Lit compact
Shallow Buried	Faible profondeur
Filter Systems	Systèmes de filtration



SCHEDULE 5- PERMIT APPLICATION / CERTIFICATE OF CHANGE

☐ PERMIT APPLICATION

☐ CERTIFICATE OF CHANGE

1. TYPE OF WORK PROPOSED:

☐ New installation

☐ Replacement

☐ Alteration

2. TYPE OF WATER SUPPLY (Identify all types). (Check applicable: P = Proposed or E = Existing)

Drilled well: P ☐ E ☐

Sandpoint well: P ☐ E ☐

Dug/bored: P ☐ E ☐

Municipal: P ☐ E ☐

River intake: P ☐ E ☐

☐ Other: _____

3a) DAILY SEWAGE DESIGN FLOW

☐ Bedrooms _____

☐ House (floor area) _____ m²

☐ Persons _____

☐ Total fixture units _____ (Schedule 7)

☐ Residential flow _____ L/day

☐ Lot surface area _____ m²

3b) DAILY DESIGN FLOW FOR OTHER OCCUPANCIES

_____ L/day

☐ Detailed effluent flow calculations: _____

4. TYPE OF TREATMENT UNIT (TANK) ☐ Proposed ☐ Existing

☐ Volume: _____ L

☐ Manufacturer _____

☐ Tertiary: model _____

☐ Effluent Filter/Risers

☐ Make _____

☐ Model: _____

5. TYPE OF SYSTEM

☐ Class 2 - LEACHING PIT

☐ Class 3 - CESSPOOL

☐ Class 4

☐ Conventional/Chambers

☐ Filter Media

☐ Area Bed

☐ Shallow Buried

☐ Filter Systems

☐ Class 5 - HOLDING TANK



DISPOSAL FIELD

☐ CONVENTIONAL PIPE ☐ 75 mm ☐ 100 mm	☐ Chambers Make: _____ Model: _____ Total length: _____ metres # of runs _____ of _____ metres
☐ FILTER BED Stone _____ m ² Sand _____ m ² Pipe _____ m Quantity of filter media _____ m ³	
☐ AREA BED Stone _____ m ² Sand _____ m ² Pipe _____ m Spacing _____ m	
☐ FILTER SYSTEMS Stone _____ m ² Sand _____ m ² \\\nMake _____ Model _____	
☐ SHALLOW BURIED Pipe _____ m Spacing _____ m	
☐ PUMP Volume calculations _____ Specify discharge rate required: _____ L/15 mins Make _____ ☐ Model _____	
☐ DISTRIBUTION BOX/FLOW DIVIDER Describe: _____	
☐ FROST PROTECTION REQUIRED ☐ YES If YES, describe: _____ _____ ☐ NO	
LOADING RATE CALCULATIONS Loading rate: _____ L/m ² /d (Sections 8.7.4.1 and 8.7.5.2 of the Ontario Building Code) Loading rate/contact area calculations: _____ L/d ÷ _____ L/ m ² /d = _____ m ² Percolation time of native soil: _____ Percolation time of imported leaching bed fill: _____ Dimension of excavation: _____ m x _____ m = _____ m ²	



ANNEXE 6

PLAN D'OUVRAGE FINI - MISE EN PAGE DE SECTION (TRACE DU PLAN)

OFFICE USE	À l'usage du bureau
Permit No.	Permis N° :
Date:	Date :
Separation distances	Distances d'espacement (en mètres)
Elevation	Élévation (en mètres)
Bottom of pipes	Bas des tuyaux (en mètres)
I hereby certify that the sewage system as described in this report was installed in accordance with the requirements of the Building Code Act 1992, the Ontario Building Code 1997, local municipal bylaws and the requirements outlined in this Sewage System permit.	Je certifie que le système d'égouts tel que décrit dans le présent rapport a été installé conformément aux exigences de la Loi sur le Code du bâtiment 1992, le Code du bâtiment de l'Ontario 1997, les règlements municipaux et les exigences énoncées dans ce permis d'installation de réseau d'égouts.
SIGNATURE OF INSTALLER	SIGNATURE DE L'INSTALLATEUR
BCIN NUMBER	NUMÉRO BCIN
DATE	DATE



SCHEDULE 6
AS-BUILT – LAYOUT SECTION (PLAN VIEW)

SEPARATION DISTANCES (METRES)

D1 _____	D4 _____	D7 _____	D10 _____	D13 _____
D2 _____	D5 _____	D8 _____	D11 _____	D14 _____
D3 _____	D6 _____	D9 _____	D12 _____	D15 _____

ELEVATIONS (METRES)

BM _____	X2 _____	X4 _____	X6 _____	X8 _____
X1 _____	X3 _____	X5 _____	X7 _____	

BOTTOM OF PIPES (METRES)

X9 _____	X10 _____	X11 _____	X12 _____
----------	-----------	-----------	-----------

I hereby certify that the sewage system as described in this report was installed in accordance with the requirements of the Building Code Act 1992, the Ontario Building Code 1997, local municipal bylaws, and the requirements outlined in this Sewage System Permit.

SIGNATURE OF INSTALLER

BCN NUMBER

DATE



Annexe 7

Compte des unités de drainage d'appareil (Code du bâtiment de l'Ontario – Tableau 7.4.9.3)

	Appareils	# Existants	+	# Proposés	X	Compte des unités	=	Compte des appareils
SALLE DE BAIN	Bloc sanitaire (toilette, évier et bain ou douche) avec réservoir de chasse		+		X	6	=	
	Bain avec/sans douche		+		X	1,5	=	
	Cabine de douche		+		X	1,5	=	
	Lavabo (siphon d'un pouce et demi)		+		X	1,5	=	
	Réservoir de toilette (toilette) en fonction		+		X	4	=	
	Bidet		+		X	1	=	
CUISINE	Lave-vaisselle		+		X	1	=	
	Évier avec/sans broyeur(s), ménager(s) et autre type de petite taille, simple, double ou deux simples avec siphon commun		+		X	1,5	=	
AUTRE	Lave-linge de maison		+		X	1,5	=	
	Combinaison évier et bac à laver Simple ou double (siphon de un pouce et demi)		+		X	1,5	=	
Total :								

Insérer le **TOTAL** à la section 5 de l'annexe 4 (0.Reb.403/97 Tableau 7.4.9.3).

1. Les pompes de puisard et les drains de plancher ne doivent pas être branchés au réseau d'égouts. Le branchement de tels appareils à un réseau d'égouts peut entraîner une défaillance hydraulique dudit réseau. L'évacuation des appareils indiqués ci-dessus doit se faire séparément vers un réseau d'égouts approuvé de classe 2 (remblai de lessivage).
2. L'évacuation vers le réseau d'égouts est possible quand le vidage de la buanderie ne représente pas plus de 20 % de la capacité quotidienne totale du débit des eaux domestiques (Partie 8, OBC, 8.1.3.1(2)).

Signature de l'agent/propriétaire : _____ Date : _____



ANNEXE 8 SCHÉMA TYPE A SYSTÈME DE TRANCHÉE D'ABSORPTION

ABSORPTION TRENCH METHOD	SYSTÈME DE TRANCHÉE D'ABSORPTION
Septic Permit #	Permis de fosse septique N°
Date	Date
Revision	Révision
Applicant	Demandeur
Municipality	Municipalité
Scarification required Yes No	Scarifiage requis Oui Non
PLAN	PLAN
Is mantle required: Yes No	Une couverture de terre est-elle requise? Oui Non
If Yes, in what direction	Si oui, dans quelle direction
FOOTER (Pumped systems)	FONDATION (systèmes à pompe)
TILE RUN	DRAIN
HEADER	COLLECTEUR D'EAU
NOT TO SCALE	NON MIS À L'ÉCHELLE
Sand Mantle 15m(min)	Manteau de sable 15m(min)
PROFILE	PROFIL
FINISHED GRADE	NIVEAU FINAL DU SOL
Geotextile or paper	Géotextile ou papier
MANTLE (if required)	COUVERTURE (si requis)
CLEAR STONE	PIERRES DE DÉCANTATION
TOE OF MANTLE	ÉTENDUE DE LA COUVERTURE
Is clay seal required Yes No	Un scellement en argile est-il requis? Oui Non
WATERTABLE	NAPPE PHRÉATIQUE
BEDROCK	SUBSTRAT ROCHEUX
IMPERVIOUS SOIL	SOL IMPERMÉABLE
SCARIFICATION REQUIRED	SCARIFIAGE REQUIS
PROPOSED INSTALLATION GRADE	PENTE D'INSTALLATION PROPOSÉE
APPROVED INSTALLATION GRADE (OCSSO)	PENTE D'INSTALLATION APPROUVÉE
EXISTING GRADE	PENTE EXISTANTE
Part VIII Sewage Systems Inspection Program	Programme d'inspection des réseaux d'égouts – Partie VIII
All parts reserved. No part of this work covered by the copyright herein may be reproduced in any form or by any means – graphic, electronic or mechanical, including photocopying, recording, taping or information retrieval systems – without the prior written permission of the Conservation Authority.	Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage soumis aux droits d'auteurs ne peut être reproduite sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit – graphique, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement ou toute autre forme de système de recherche documentaire – sans la permission écrite des autorités de la Conservation.



ANNEXE 9 SCHÉMA TYPE B SYSTÈME DE MÉDIAS FILTRANTS

FILTER MEDIA METHOD	SYSTÈME DE MÉDIAS FILTRANTS
Septic Permit #	Permis de fosse septique N°
Date	Date
Revision	Révision
Applicant	Demandeur
Municipality	Municipalité
Scarification required Yes No	Scarifiage requis Oui Non
PLAN	PLAN
Is mantle required: Yes No	Une couverture de terre est-elle requise? Oui Non
If Yes, in what direction	Si oui, dans quelle direction
Extended FM Base	Étendue des médias filtrants
FOOTER (Pumped systems)	FONDATION (systèmes à pompe)
TILE RUN	DRAIN
HEADER	COLLECTEUR D'EAU
___ RUNS AT ___ EACH at 0. Metres CENTRES	___ longueurs de ___ mètres chaque à 0._ mètres de part et d'autre des CENTRES
STONE	PIERRE
PIPE	TUYAU
NOT TO SCALE	NON À L'ÉCHELLE
Sand Mantle 15m(min)	Couverture de sable 15m(min)
Recommended	Recommandé
PROFILE	PROFIL
FINISHED GRADE	NIVEAU FINAL DU SOL
Geotextile or paper	Géotextile ou papier
FILTER MEDIA	MÉDIAS FILTRANTS
CLEAR STONE	PIERRES DE DÉCANTATION
Extended Base	Étendue des médias filtrants
MANTLE (if required)	COUVERTURE (si requis)
Is clay seal required Yes No	Un scellement en argile est-il requis? Oui Non
WATERTABLE	NAPPE PHRÉATIQUE
BEDROCK	SUBSTRAT ROCHEUX
IMPERVIOUS SOIL	SOL IMPERMÉABLE
SCARIFICATION REQUIRED	SCARIFICATION REQUISE
PROPOSED INSTALLATION GRADE	PENTE D'INSTALLATION PROPOSÉE
APPROVED INSTALLATION GRADE (OCSO)	PENTE D'INSTALLATION APPROUVÉE (OCSO)
EXISTING GRADE	PENTE EXISTANTE
Part VIII Sewage Systems Inspection Program	Programme d'inspection des réseaux d'égouts – Partie VIII
All parts reserved. No part of this work covered by the copyright herein may be reproduced in any form or by any means – graphic, electronic or mechanical, including photocopying, recording, taping or information retrieval systems – without the prior written permission of the Conservation Authority.	Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage soumis aux droits d'auteurs ne peut être reproduite sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit – graphique, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement ou toute autre forme de système de recherche documentaire – sans la permission écrite des autorités de la Conservation.



FILTER MEDIA METHOD

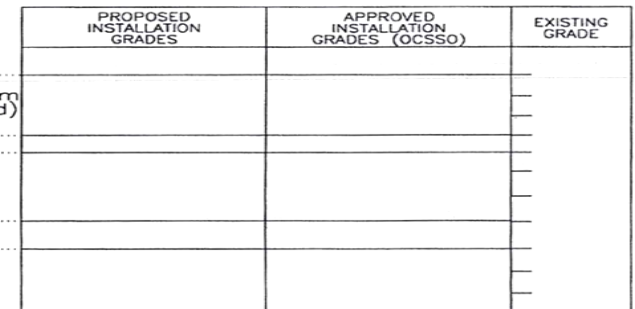
PLAN

Is mantle required:

Yes ☐

No ☐

If Yes, in what direction _____



Demande de permis pour un réseau d'égout privé (Demande de permis de construire ou de démolir)



ANNEXE 10 SCHÉMA TYPE C SYSTÈME DE LIT COMPACT

AREA BED METHOD	SYSTÈME DE LIT COMPACT
Septic Permit #	Permis de fosse septique N°
Date	Date
Revision	Révision
Applicant	Demandeur
Municipality	Municipalité
Scarification required Yes No	Scarifiage requis Oui Non
PLAN	PLAN
Is mantle required: Yes No	Une couverture de terre est-elle requise? Oui Non
If Yes, in what direction	Si oui, dans quelle direction
FOOTER (Pumped systems)	FONDATION (systèmes à pompe)
TILE RUN	DRAIN
HEADER	COLLECTEUR D'EAU
___ RUNS AT ___ Metres EACH at 1.6 Metres CENTRES	___ longueurs de ___ mètres chaque à 1.6 mètres de part et d'autre des CENTRES
NOT TO SCALE	NON À L'ÉCHELLE
Sand Mantle 15m(min)	Couverture de sable 15m(min)
PROFILE	PROFIL
FINISHED GRADE	NIVEAU FINAL DU SOL
Geotextile or paper	Géotextile ou papier
Sand Fill	Remblai de sable
CLEAR STONE	Pierres de décantation
MANTLE (if required)	COUVERTURE (si requis)
Is clay seal required Yes No	Un scellement en argile est-il requis? Oui Non
TOE OF MANTLE	ÉTENDUE DE LA COUVERTURE
WATERTABLE	NAPPE PHRÉATIQUE
BEDROCK	SUBSTRAT ROCHEUX
IMPERVIOUS SOIL	SOL IMPERMÉABLE
SCARIFICATION REQUIRED	SCARIFIAGE REQUIS
PROPOSED INSTALLATION GRADE	PENTE D'INSTALLATION PROPOSÉE
APPROVED INSTALLATION GRADE (OCSO)	PENTE D'INSTALLATION APPROUVÉE (OCSO)
EXISTING GRADE	PENTE EXISTANTE
Part VIII Sewage Systems Inspection Program	Programme d'inspection des réseaux d'égouts – Partie VIII
All parts reserved. No part of this work covered by the copyright herein may be reproduced in any form or by any means – graphic, electronic, or mechanical, including photocopying, recording, taping or information retrieval systems – without the prior written permission of the Conservation Authority.	Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage soumis aux droits d'auteurs ne peut être reproduite sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit – graphique, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement ou toute autre forme de système de recherche documentaire – sans la permission écrite des autorités de la Conservation.



ANNEXE 11 SCHÉMA TYPE D- SYSTÈME DE BIOFILTRATION

BIO-FILTER METHOD	SYSTÈME DE BIOFILTRATION
Septic Permit #	Permis de fosse septique N°
Date	Date
Revision	Révision
Applicant	Demandeur
Municipality	Municipalité
Scarification required Yes No	Scarifiage requis Oui Non
PLAN	PLAN
Is mantle required: Yes No	Une couverture de terre est-elle requise? Oui Non
If Yes, in what direction	Si oui, dans quelle direction
Sand layer	Couche de sable
Stone layer	Couche de pierres
Permeable fill stabilized against erosion	Remblai perméable stabilisé pour contrer l'érosion
NOT TO SCALE	NON À L'ÉCHELLE
Sand Mantle 15m(min)	Couverture de sable 15m(min)
PROFILE	PROFIL
FINISHED GRADE	NIVEAU FINAL DU SOL
Inlet invert	Radier d'entrée
Geotextile or paper	Géotextile ou papier
MANTLE (if required)	COUVERTURE (si requis)
CLEAR STONE	PIERRES DE DÉCANTATION
SAND	SABLE
TOE OF MANTLE	ÉTENDUE DE LA COUVERTURE
Is clay seal required Yes No	Un scellement en argile est-il requis? Oui Non
Or 0.6 m to HGWT where native T < 6	ou 0.6 m jusqu'au niveau maximal de la nappe où le terrain naturel a un T < 6
WATERTABLE	NAPPE PHRÉATIQUE
BEDROCK	SUBSTRAT ROCHEUX
IMPERVIOUS SOIL	SOL IMPERMÉABLE
SCARIFICATION REQUIRED	SCARIFIAGE REQUIS
PROPOSED INSTALLATION GRADE	PENTE D'INSTALLATION PROPOSÉE
APPROVED INSTALLATION GRADE (OCSO)	PENTE D'INSTALLATION APPROUVÉE (OCSO)
EXISTING GRADE	PENTE EXISTANTE
Part VIII Sewage Systems Inspection Program	Programme d'inspection des réseaux d'égouts – Partie VIII
All parts reserved. No part of this work covered by the copyright herein may be reproduced in any form or by any means – graphic, electronic, or mechanical, including photocopying, recording, taping or information retrieval systems – without the prior written permission of the Conservation Authority.	Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage soumis aux droits d'auteurs ne peut être reproduite sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit – graphique, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement ou toute autre forme de système de recherche documentaire – sans la permission écrite des autorités de la Conservation.





SCHEDULE 12 - CODE DU BATIMENT ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Ce feuillet d'information vise à informer le propriétaire des exigences du Code du bâtiment de l'Ontario pour l'entretien et la maintenance de l'unité de traitement proposé et indiqué sur votre conception qui est utilisé en conjonction avec le champ d'épuration construite comme un « shallow buried », un type A ou type B champs de dispersion

Le code du bâtiment indique:

(ci-inclus un extrait du code du bâtiment - pour explication ou traduction contacter la CSN pour assistance)

8.9.2.3. Class 4 Sewage Systems

(1) Every Class 4 *sewage system* shall be operated in accordance with the literature required by Sentence 8.6.2.2.(6).

(2) No person shall operate a *treatment unit* other than a *septic tank* unless the person has entered into an agreement whereby servicing and maintenance of the *treatment unit* and its related components will be carried out by a person who,

- (a) possesses a copy of the literature required by Sentence 8.6.2.2.(6), and
- (b) is authorized by the manufacturer to service and maintain that type of *treatment unit*.

(3) The person authorized by the manufacturer to service and maintain the *treatment unit* and who has entered into the agreement referred to in Sentence (2) with the person operating the *treatment unit* shall notify the *chief building official* if,

- (a) the agreement is terminated, or
- (b) access for service and maintenance of the *treatment unit* is denied by the person operating the *treatment unit*.

8.9.2.4. Sampling of Treatment Units

(1) Every person operating a *treatment unit* that is used in conjunction with a *leaching bed constructed as a shallow buried trench, Type A dispersal bed or Type B dispersal bed* shall,

- (a) take a grab sample of the *effluent* to determine the level of CBOD₅ and suspended solids in the *effluent*,
- (b) carry out the sampling required by Clause (1)(a) in accordance with the methods described in the APHA/AWWA/WEF, "Standard Methods for the Examination of Water and Wastewater", and
- (c) promptly submit the results of the sampling required by Clause (a) to the *chief building official*.

(2) Except as provided in Sentence (4), the sampling required by Sentence (1) shall be conducted,

- (a) initially, once during the first 12 months after the *sewage system* was put into use, and
- (b) thereafter, once during every 12 month period, at least 10 months and not more than 18 months after the previous sampling has been completed.

(3) The concentration of CBOD₅ and suspended solids in the grab sample described in Sentences (1) and (4) is deemed to comply with the maximum concentration requirements set out in Table 8.6.2.2. when it does not exceed 20 mg/L for each of these parameters.

(4) If the results of the sampling required by Sentence (1) do not comply with Sentence (3), the person operating the *treatment unit* shall,

- (a) resample the *effluent* in accordance with Clauses (1)(a) and (b) within 6 months after the previous sampling has been completed, and
- (b) promptly submit the results of the resampling required by Clause (a) to the *chief building official*.

A tout moment, les exigences ci-dessus ne sont pas adhérer, **le système** des eaux usées situé sur votre propriété ne sera pas en conformité avec le code du bâtiment.

Signature du propriétaire

Date